

**EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-BERNARD
du 9 novembre 2010 à 19h30**

Etaient présents : B. BALAY, MMES, J GUERRIER, R. TRONCY, E. VAGINET, MM J. BARTHOMEUF, P. BIDON, M. BONGIRAUD, J-P GRANGE, F. BLOCH, M. MOREL, M. PATAY, A. REBAUD, G. THOME.

Absents excusés : C. AGUETTANT (pouvoir donné à B BALAY)

Secrétaire de séance : A. REBAUD

Convocation faite le : 2 novembre 2010

publiée le : 2 novembre 2010

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 octobre 2010 fait l'objet d'une remarque : Sur le projet d'aménagement du chemin de hallage présenté par la CCSV : le Maire précise que rien ne sera fait sans concertation préalable avec la société de pêche et les riverains.

I – SECOURISME

Avant que ne débute le conseil municipal, il est procédé à la remise des diplômes de premiers secours aux 5 jeunes qui ont suivi les cours de secourisme.

II – REVALORISATION LOYER

Revalorisation du loyer demandé à Mr LECLERE

III – DECISION MODIFICATIVE BP 2010

La commune reverse chaque année au Sou des Ecoles la subvention perçue par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, pour les activités réalisées dans le cadre du CEL (Contrat Educatif Local).

IV – ELECTION D' UN DELEGUE

ELECTION DU DELEGUE AUPRES DE LA COMMISSION ACTION SOCIALE ET LOGEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE VALLEE SUITE A LA DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE
après en avoir délibéré, le conseil municipal élit à l'unanimité : Pascal BIDON

V – INSTAURATION PERMIS DE DEMOLIR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide: Les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située sur le territoire communal doivent être précédés d'un permis de démolir.

VI – INSTAURATION DE LA DECLARATION PREALABLE A L'EDIFICATION D'UNE CLOTURE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide qu'il est de l'intérêt de la commune de soumettre l'édification d'une clôture à déclaration préalable sur l'ensemble de son territoire ; Cette obligation ne s'applique pas aux clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière.

VII – MAISON PUILLET

G THOME : une réserve foncière de 500 m² est prévue pour l'agrandissement du cimetière paysager. Le conseil accepte la proposition, un bornage sera demandé à la Sté Arpège (Me Bonnet).

VIII – REGLEMENT DE VOIRIE DEPARTEMENTALE

F BLOCH fait un résumé de la réunion du 29 octobre: Ce document opposable, approuvé par l'assemblée départementale, a pour objet de définir les droits et les devoirs du département sur son domaine public.

IX – POINT SUR LES FINANCES

Budget investissements 2011

Objectifs limités : Proposition 2011 : 300.000 € à définir lors des orientations budgétaires du CM du 4 Janvier

X –QUESTIONS DIVERSES

A Fêtes et Cérémonie R TRONCY

- 1) Concert d'accordéon le 21 novembre
- 2) patrimoine immatériel sur l'hôpital de Trévoux, une personne récolte des mémoires sur l'ancien hôpital et sur le cinéma qui est sur le point d'être démoli. Recherche de personnes intéressées.
- 3) cérémonie du 11 novembre rassemblement devant la mairie à 10h45.
- 4) le 27 novembre Aicar saison culturelle
- 5) le 27 novembre concert Eolia à Parcieux
- 6) le 10 décembre nouveau film Harry Potter à Misérieux

B – Travaux J BARTHOMEUF

Changement de la canalisation d'eau potable avenue de la Grande Seiglière devrait se faire très rapidement.

Travaux France Télécom : raccordement entre le bas du chemin du Carre jusqu'à la station d'épuration.

C SMICTOM A REBAUD

Du 3 au 16 décembre à la déchetterie de Frans, opération pneus pour les particuliers, une benne sera mise à disposition. Faire la publicité sur le site de la commune et sur le SBI.

21H30 B. BALAY demande le huit clos pour la suite du conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.